

**THEME III**

**DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT  
DANS LES Htes-PYRENEES  
SOUS LA III<sup>e</sup> REPUBLIQUE**

## DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : LES Htes-PYRENEES

**GROUPE 1 : APPLICATION DES LOIS DEMOCRATISANT L'ENSEIGNEMENT DANS LES Htes-PYRENEES**

**1 – LA DEMOCRATISATION**

Souligner en vert les lois ouvrant l'éducation à tous les enfants de France dans la fiche ci-dessous.

**2 – VERS UNE EGALITE HOMME / FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT**

- a - Quand l'Ecole Normale des Hautes-Pyrénées a-t-elle ouvert ses portes ? (doc.2) ..... Reportez la date sur la fiche ci-jointe.
- b - Quand fut créé le premier collège de jeunes filles dans les Hautes-Pyrénées ? (doc. 1)..... Reportez aussi la réponse sur la fiche.
- c - Quand a-t-on projeté d'ouvrir une école pratique pour les jeunes filles ? (doc.3) ..... Cette école ne sera réellement ouverte qu'en 1928. Reportez l'information sur la fiche.

**FICHE : LA DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES Htes-PYRENEES**

LES LOIS SCOLAIRES EN FRANCE	ANS	APPLICATION DANS LES H.-PYRENEES
1879 : création d'une Ecole Normale par département		
1880 : création des collèges de jeunes filles 1881 : école primaire gratuite 1881 : loi sur les écoles manuelles d'apprentissage 1882 : école primaire obligatoire et laïque		1883 (doc. 2) : création de ..... ..... 1884 (doc. 1) : création du ..... .....
	1890	
	1900	
	1910	
1924 : programme d'enseignement féminin semblable au masculin.	1920	1928 (doc.3) : ..... .....
1930 : enseignement secondaire gratuit. 1936 : scolarité portée à 14 ans.	1930	
	1940	
	1950	
1959 : scolarité portée à 16 ans.	1960	

EXTRAIT DU TRAITE CONSTITUTIF DU COLLEGE  
DE JEUNES FILLES DE TARBES.

PRÉFECTURE  
des  
HAUTES-PYRÉNÉES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Traité constitutif pour la création d'un collège  
de jeunes filles à Tarbes.

Entre le Ministre de l'Instruction publique et  
des Beaux-Arts, agissant au nom de l'Etat, et le  
Maire de ville de Tarbes (Hautes-Pyrénées) agissant au  
nom de la dite ville en vertu des pouvoirs qui lui  
ont été conférés à cet effet par le conseil municipal  
dans ses séances des 1<sup>er</sup> août et 12<sup>7<sup>h</sup></sup> 1884, a été  
convenu ce qui suit:

Article 1<sup>er</sup>

Un collège communal de jeunes filles sera créé  
à Tarbes (Hautes-Pyrénées) dans les conditions déterminées  
par les lois des 15 mars 1850 et 21 décembre 1880 et  
par les décrets des 28 juillet 1881 et 14 janvier 1882.

Article 2

L'établissement sera installé provisoirement dans  
l'immeuble municipal situé rue Desaix et affecté  
actuellement à l'école primaire de garçons. Le local sera  
livré le 1<sup>er</sup> 8<sup>h</sup> prochain pourvu du mobilier usuel et  
du matériel scientifique nécessaire. (...)

**DOCUMENT 2.** ADHP, 5 N 24

**EXTRAIT DU RAPPORT DE L'ARCHITECTE DEPARTEMENTAL (3 août 1883)**

(...) Les travaux de construction de l'Ecole Normale des filles en cours d'exécution ont été pressés avec la plus grande activité possible (...).

Les bâtiments, quoique ne pouvant pas cependant être entièrement livrés à la rentrée des classes, c'est à dire fin septembre prochain, seront en état d'occupation pour l'installation des 25 élèves qui doivent composer l'effectif de la première année scolaire.

**DOCUMENT 3** ADHP, T 457

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TARBES (24 décembre 1924).**

**ECOLE PRATIQUE POUR JEUNES FILLES  
RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

(....) NECESSITE DE CETTE CREATION. Il est du devoir de la Municipalité d'insister de nouveau pour obtenir l'ouverture de cette école dont elle a depuis longtemps reconnu l'utilité.

En effet, ce projet faisait partie de son programme lors des élections de 1919. Elle répond aussi à un vœu pressant de la population tarbaise.

La ville a déjà fait beaucoup pour l'enseignement professionnel des garçons (création d'une Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie en 1907). (...). Dans cet ordre de choses, rien n'a été fait pour les jeunes filles ; la crise de l'apprentissage sévit cependant aussi bien pour les carrières féminines que masculines ; il est du devoir de l'Etat d'essayer d'y remédier pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens. Or, le développement industriel et commercial de Tarbes et de la région des Hautes-Pyrénées rend nécessaire la création d'une école pratique pour Jeunes Filles. Pour la section Industrielle\*, beaucoup de familles seraient heureuses que leurs jeunes filles fassent un apprentissage sérieux et reçoivent en même temps des compléments d'instruction générale. (...)

Dans la section commerciale, les élèves seront des jeunes filles, qui, après avoir quitté l'école primaire, désirent suivre des cours de commerce, de comptabilité, de banque, de sténodactylographie. Actuellement, beaucoup de ces cours particuliers sont trop chers pour les familles d'ouvriers ou de petits commerçants. L'ouverture d'une école pratique de jeunes filles sera conforme au principe républicain de l'instruction gratuite à la portée de tous.

(...) Instruisons les jeunes filles ; armons-les pour les luttes de la vie ; les débouchés ne manquent pas ; mais donnons leur les moyens de les atteindre et de gagner ainsi librement et honnêtement leur vie.

Cette école d'ailleurs rendra des services non seulement à la ville de Tarbes, mais à la région du sud-ouest toute entière. En effet, (...), l'Ecole pratique de jeunes filles de Tarbes, placée au pied des Pyrénées, à la limite de la Gascogne, sur un nœud de voies ferrées, attirerait de nombreux élèves. (...).

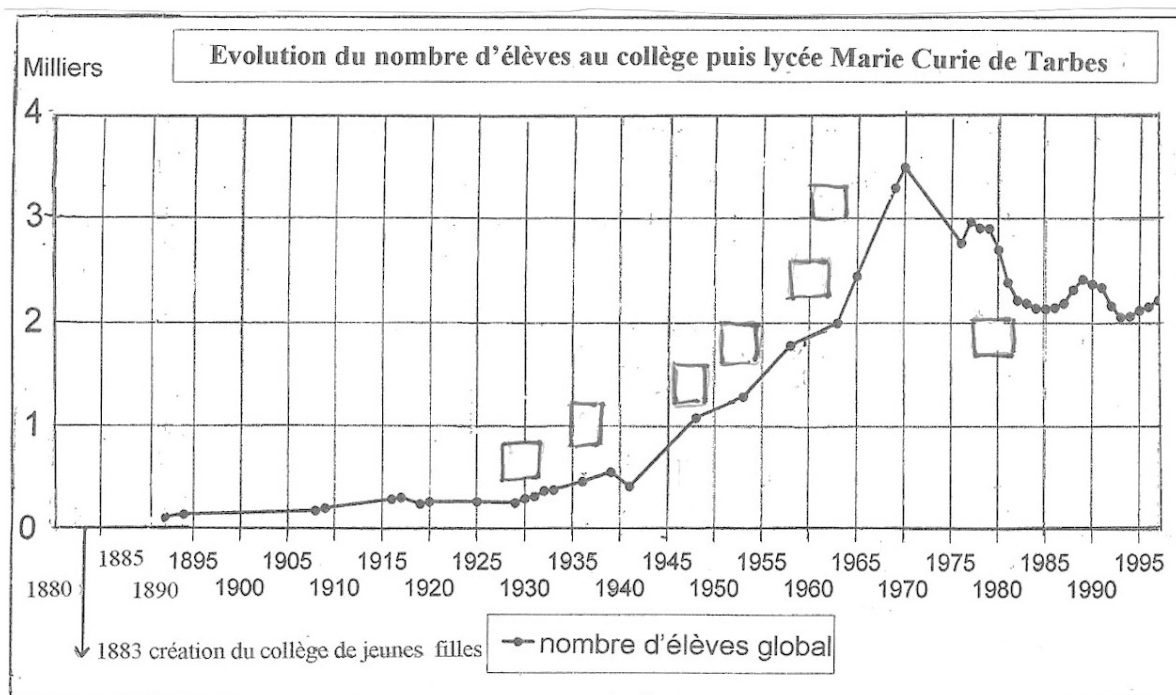
*\* la section industrielle formera bientôt de jeunes ouvrières : culottières, couturières, modistes.*

## DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : LES Htes- PYRENEES

### **GROUPE 2** : EXEMPLE DE DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

#### LE COLLEGE PUIS LYCEE MARIE-CURIE DE TARBES

- 1 – **l'évolution globale du nombre d'élèves** au Collège, devenu Lycée de Jeunes Filles en 1947, reflète-t-elle cette marche vers l'égalité des filles face à l'instruction ? .....
- 2 – **Pouvez-vous distinguer 3 grandes phases** sur cette courbe ? ..... Lesquelles ?
  - de..... à ....., de .....à ....., de ..... à .....
- 3 – **Expliquez ces phases** en utilisant les explications ci-dessous :
  - 1930 : gratuité de l'enseignement secondaire (1)
  - 1936 : enseignement obligatoire jusqu'à 14 ans (2)
  - 1947 : le Collège devient Lycée de Jeunes Filles (3) et développe ses classes de préparation au baccalauréat.
  - années 1950 : baby boom \* et exode rural\* (4)
  - 1959 : enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans (5)
  - 1961 : le Lycée de Jeunes Filles s'installe dans ses nouveaux locaux (actuel Lycée Marie-Curie) (6). Il rassemble les élèves du Collège, de l'Ecole Pratique et du Lycée.
  - fin des années 1970 et début des années 1980 : le Collège se sépare du Lycée et s'installe rue Desaix. (7)



\* **baby boom** : explosion du nombre des naissances qui suit la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

\* **Exode rural** : établissement des agriculteurs en ville

## LA DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES Htes-PYRENEES

### **GROUPE 3 . UN EXEMPLE DE DEMOCRATISATION : OUVERTURE D'UN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ A TARBES.**

Relevez, à partir de la délibération du Conseil Municipal du 24.12.1921 (doc. 3), les arguments employés par la ville pour justifier la création d'un enseignement technique féminin à Tarbes.

- **1 – arguments de nature politique**
  - Que doit tenir la municipalité élue en 1919 (1<sup>er</sup> §) ?.....
  - Quels grands principes républicains s'agit-il d'appliquer (3<sup>e</sup> §) .....
- **2 – arguments concernant la justice sociale** (2<sup>e</sup> §). Quel enseignement « pratique » (technique) a pris de l'avance à Tarbes ?.....  
car.....
- **3 – arguments sociaux** (concernant la vie privée)
  - Pourquoi faut-il former les jeunes filles (4<sup>e</sup> §) ?.....
  - Pourquoi faut-il aider financièrement les parents (3<sup>e</sup> §) ?.....
- **4 – arguments de nature économique** (2<sup>e</sup> §)
  - Pourquoi a-t-on besoin de jeunes ouvrières ou employées de commerce et de bureau dans les années 20 ? .....
  - A quel espace géographique cette création serait-elle utile (5<sup>e</sup> §) ? .....

### **DOCUMENT 3**

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TARBES**

ECOLE PRATIQUE POUR JEUNES FILLES. RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(...) NECESSITE DE CETTE CREATION. Il est du devoir de la Municipalité d'insister de nouveau pour obtenir l'ouverture de cette école dont elle a depuis longtemps reconnu l'utilité. En effet, ce projet faisait partie de son programme lors des élections de 1919. Elle répond aussi à un vœu pressant de la population tarbaise.

La ville a déjà fait beaucoup pour l'enseignement professionnel des garçons (création d'une école pratique de commerce et d'industrie en 1907). (...) dans cet ordre de choses, rien n'a été fait pour les jeunes filles ; la crise de l'apprentissage sévit cependant aussi bien pour les carrières féminines que masculines ; il est du devoir de l'Etat d'essayer d'y remédier pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens. Or, le développement industriel et commercial de Tarbes et de la région des Hautes-Pyrénées rend nécessaire la création d'une école pratique pour Jeunes Filles.

Pour la section Industrielle\*, beaucoup de familles seraient heureuses que leurs jeunes filles fassent un apprentissage sérieux et reçoivent en même temps des compléments d'instruction générale. (...)

Dans la section commerciale, les élèves seront des jeunes filles, qui, après avoir quitté l'école primaire, désirent suivre des cours de commerce, de comptabilité, de banque, de sténodactylographie. Actuellement, beaucoup de ces cours particuliers sont trop chers pour les familles d'ouvriers ou de petits commerçants. L'ouverture d'une Ecole pratique de jeunes filles sera conforme au principe républicain de l'instruction gratuite à la portée de tous.

(...) Instruisons les jeunes filles. Armons-les pour les luttes de la vie. Les débouchés ne manquent pas mais donnons leur les moyens de les atteindre et de gagner ainsi librement et honnêtement leur vie.

Cette école d'ailleurs rendra des services non seulement à la ville de Tarbes, mais à la région du sud-ouest toute entière. En effet, (...), l'Ecole pratique de jeunes filles de Tarbes, placée au pied des Pyrénées, à la limite de la Gascogne, sur un nœud de voies ferrées, attirerait de nombreux élèves.

\* la section industrielle formera bientôt de jeunes ouvrières : culottières, couturières, modistes.

---

## SYNTHESE

- 1 – l'éducation concerne tous les ..... et les ..... jusqu'à l'âge de ..... ans depuis..... Cet enseignement est ....., ....., et .....
- 2 – les filles des Hautes-Pyrénées peuvent acquérir :
  - soit une formation générale par la fréquentation du ..... de T..... depuis ....., puis du ..... de Jeunes Filles depuis .....
  - soit une formation professionnelle grâce à la création de ..... en .....qui prépare au métier d'ins..... et à celle de l'....., ouverte en ....., et qui forme aux métiers de ....., et .....et.....
- 3 – grâce à ces mesures, les femmes peuvent donc gagner ..... et ne plus dépendre de.....